

EXERCICE INOPINÉ D'INCENDIE

N° d'organisme de formation : 11 91 004 47 91

PUBLIC CONCERNÉ :

- ▶ Toute personne présente dans l'établissement au moment de l'exercice

PRÉ-REQUIS :

- ▶ Aucun

Durée de l'exercice :

01h30 environ répartie comme suit

- ▶ 30 minutes environ : Déclenchement de l'alarme, surveillance et analyse de l'évacuation chronométrée
- ▶ 30 minutes à 1h environ : débriefing avec les participants

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- ▶ Entraîner les salariés et les occupants à l'application des consignes de sécurité

CONTENU DE L'EXERCICE :

- ▶ Après accord de la direction, enfumage des locaux à l'aide d'un générateur de fumée froide (pour plus de réalisme) ou sollicitation d'un déclencheur manuel d'alarme
- ▶ Surveillance et analyse de l'évacuation chronométrée
- ▶ Débriefing avec les participants
- ▶ Proposition d'un plan d'action(s) corrective(s) si nécessaire

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ▶ Fumigène d'exercice (après accord de la direction)
- ▶ Compte-rendu d'exercice

MÉTHODE PÉDAGOGIQUES :

- ▶ Mise en situation des occupants lors de l'exercice
- ▶ Debriefing, débat participatif avec les chargés d'évacuation

MODALITES D'EVALUATION DES COMPETENCES :

- ▶ Evaluation chronométrée de l'exercice par le formateur
- ▶ Analyse de l'exercice par le formateur

TARIF :

Sur devis / Nous consulter

INFORMATIONS UTILES :

- ♦ Le réarmement des dispositifs actionnés de sécurité sont entièrement à la charge du client ;
- ♦ La remise en état des moyens de secours qui auraient été éventuellement utilisés lors de l'exercice sont à la charge du client (sparklet, extincteurs...)

LES FORMATEURS :

Nos formations et exercices sont réalisés par des conseillers techniques - formateurs spécialisés dans la prévention des risques d'incendie et d'explosion

UN SAVOIR FAIRE RECONNU ET DES FORMATIONS SUR MESURE :

- ♦ Nos formations sont conformes aux réglementations en vigueur
- ♦ Nos formations répondent aux recommandations des sociétés d'assurance
- ♦ Nos offres sont le résultat de nombreux échanges avec nos clients depuis plus de 60 ans
- ♦ Nos formations sont personnalisées selon vos besoins et vos priorités

APRÈS LA FORMATION ?

- ♦ Un compte-rendu de la formation vous sera transmis par voie postale
- ♦ L'attestation originale de présence, complétée par les stagiaires, vous sera également transmise avec le compte-rendu

DELAI ET MODALITE D'ACCES

- ♦ L'accès à nos formations peut être initiée soit par l'employeur soit à l'initiative d'un salarié avec l'accord de ce dernier
- ♦ Une fiche d'étude formation est éditée et renseignée avant l'envoi d'un devis, afin de s'assurer de la cohérence de la prestation souhaitée, et pour faciliter les échanges administratifs et pédagogiques
- ♦ L'organisation logistique, technique, pédagogique et financière est établie lors des divers échanges
- ♦ Délai d'accès : 7 jours minimum suivant nos disponibilités mutuelles

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ♦ Tous nos formateurs, de par leurs expériences des établissements sociaux et médico-sociaux sont sensibilisés aux situations de handicap
- ♦ Nous veillons au respect des conditions d'accueil des publics concernés et étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation